

Communiqué de presse

La Municipalité élue a procédé à la répartition des dicastères

Afin de relever les grands défis qui attendent Morges et sa région, la Municipalité élue a procédé, vendredi 28 mai, à la répartition des dicastères et des services, dans un esprit constructif et une volonté unanime de se saisir des nouvelles réalités. Attentif à une répartition équilibrée des politiques publiques, le collège poursuit le renforcement des prestations à la population initié lors des législatures précédentes. Les membres du nouvel exécutif, qui entre en fonction le 1^{er} juillet, s'engagent à travailler ensemble pour le bien-être des Morgiennes et des Morgiens.

Afin d'adapter au mieux les dicastères à l'évolution constante de la société et des projets en cours de réalisation, la Municipalité a revu l'organisation des directions municipales comme suit :

Administration, mobilité et ressources humaines	Mme la Syndique Mélanie Wyss (PLR)
Finances, économie, informatique et population	M. David Guarna (EM)
Enfance, culture et durabilité	M. Vincent Jaques (PS)
Bâtiments, sports et domaines	Mme Laetitia Bettex (VL)
Infrastructures et gestion urbaine	M. Jean-Jacques Aubert (PLR)
Cohésion sociale, logement et sécurité	M. Laurent Pellegrino (PLR)
Urbanisme, constructions et espace public	Mme Laure Jaton (PS)

Cette organisation permet une unité de matière, ainsi qu'un regroupement des ressources autour de thématiques centrales que sont, notamment, la cohésion sociale, l'économie, la durabilité ou encore l'urbanisme et la mobilité.

Cohérence, engagement et gouvernance partagée

Cette nouvelle configuration renforce la cohérence et répartit les dossiers stratégiques au sein de la Municipalité. Chaque membre de la Municipalité s'impliquera dans des représentations au sein d'associations intercommunales ainsi que dans les relations avec la population et les différent-es acteur·rices morgien·nes.

Afin de signifier l'importance de chacun·e des membres du collège, l'exécutif élu a adopté une vice-présidence tournante. Pour 2021, Jean-Jacques Aubert est nommé 1^{er} vice-président, et Vincent Jaques 2^e vice-président.

Cette organisation tient compte d'une répartition équilibrée entre les temps de travail des différentes directions. La Syndique dispose d'un 80 %, les six Municipales et Municipaux disposent chacun·e d'un mi-temps (53 %), l'enveloppe maximale de 4 EPT ayant été répartie.

La Municipalité 2021-2026 sera assermentée le 10 juin prochain. Quant au programme de législature, il est attendu à l'automne ; le collège a inscrit à son calendrier une journée au vert réservée exclusivement à ce thème.

La Municipalité

Morges, le 1^{er} juin 2021

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Mélanie Wyss, syndique élue, T : +41(0)78 881 48 70

Giancarlo Stella, secrétaire municipal T : +41(0)78 860 40 24
